



MAIRIE

Place de l'Eglise – BP 26

33990 HOURTIN

☎ 05.56.73.28.43

☎ 05.56.73.28.44

Rapport d'orientations budgétaires 2021
Budgets annexes de la Commune
Conseil Municipal du 11 mars

Rappel sur les modalités du débat d'orientation budgétaire

Le DOB est une obligation légale préalable au vote du budget. Il s'applique au budget principal et à l'ensemble des budgets annexes. C'est un outil d'information à destination des élus et de la population.

Le débat doit faire l'objet d'une délibération spécifique dans les conditions applicables à toute séance de l'assemblée délibérante. La délibération a pour objet de prendre acte de la tenue du débat en précisant qu'elle a eu lieu sur la base du rapport d'orientation budgétaire présenté par l'exécutif.

Par ailleurs, s'agissant des Communes elles transmettent leur rapport au Président de l'EPCI à fiscalité propre dont elles sont membres dans un délai de 15 jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

La tenue du débat ainsi que la production du rapport constituent des formalités substantielles, leur absence peut entraîner une annulation du budget.



Accusé de réception en préfecture
033-213302037-20210313-DL-210313-25-BF
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021

Budget « Forêt »

Le projet de budget « **Forêt** » pour la section de fonctionnement s'équilibre à **782 540 €**.

Les ressources principales proviennent de la vente de coupes de bois et des loyers des baux conclus pour la ferme photovoltaïque.

Les dépenses sont constituées par l'entretien du matériel, taxe DFCI, une contribution et des frais de garderie réglés à l'ONF.

Cette année, il a été prévu un reversement de l'excédent au budget principal de la Commune.

Il est prévu un virement à la section d'investissement pour faire face à d'éventuels travaux pour un montant de **266 170 €**.

La section d'investissement s'équilibre à **614 217 €**.

Les principaux projets sont la continuité de la Route de Ceinture ainsi que les travaux de retournement du Bernet et piste DFCI n°18 Marsac.

Budget « Locations »

Le budget « **Locations** » s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **430 946 €** dont résultat antérieur reporté de **291 946 €**.

Les ressources proviennent de la location de salles et des baux emphytéotiques.

Les charges de fonctionnement sont l'eau, électricité, téléphone, chauffage, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments.

Pour 2021, il a été provisionné une somme de **253 446 €** dans le cadre du contentieux en cours : résiliation bail commercial et indemnité d'éviction en faveur de l'exploitante de l'Espace Loisirs les Moussaillons et des frais d'honoraires.

De plus, il a été prévu des crédits pour faire face à certains frais d'entretien courant sur le bâtiment.

La section d'investissement s'équilibre à **5 000 €**.

Budget « Port »

Le budget « **Port** » s'équilibre en section d'exploitation à la somme de **500 511 €** dont résultat antérieur reporté de **310 511 €**.

La ressource principale provient de la location des postes d'amarrages.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le budget « Port » ne peut plus abonder le budget « Commune ».

Les dépenses sont constituées par l'entretien du matériel et pontons, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises.

La section d'investissement s'équilibre à **233 139 €**.

Pour 2021, il est prévu 3 pontons flottants ainsi que l'extension du port afin de créer de nouveaux emplacements.

Budget « Maison de Santé »

Le projet de budget de la Maison de Santé s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **176 630 €** dont résultat antérieur reporté de **52 630 €**.

La ressource principale provient de la location des locaux, le remboursement de certains frais par les professionnels de santé.

Les dépenses de fonctionnement sont l'eau, électricité, téléphone, chauffage, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les maintenances pour les parties communes

Accuse de réception en préfecture
033-213302037-20210313-DL-210313-25-BF
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021

Une subvention à l'association Maison de Santé Pluridisciplinaire est allouée pour un montant annuel de **24 550 €** correspondant à une participation aux frais de personnel sur la base SMIC d'un temps plein.

En section investissement, le prévisionnel fait apparaître en dépenses un montant de **30 662 €**, installation PAC bassin kiné.

A ce jour, la Commune est toujours dans l'attente des conclusions du Jugement et de l'Expertise.

Budget « adduction d'eau potable »

Le projet de budget « **Adduction d'eau potable** » s'équilibre en section d'exploitation à la somme **363 565 €**.

La surtaxe reversée par SUEZ est la principale recette et couvre les dotations aux amortissement et les intérêts des emprunts contractualisés pour les travaux de réseaux.

Dans le budget 2021, il est inscrit les investissements suivants :

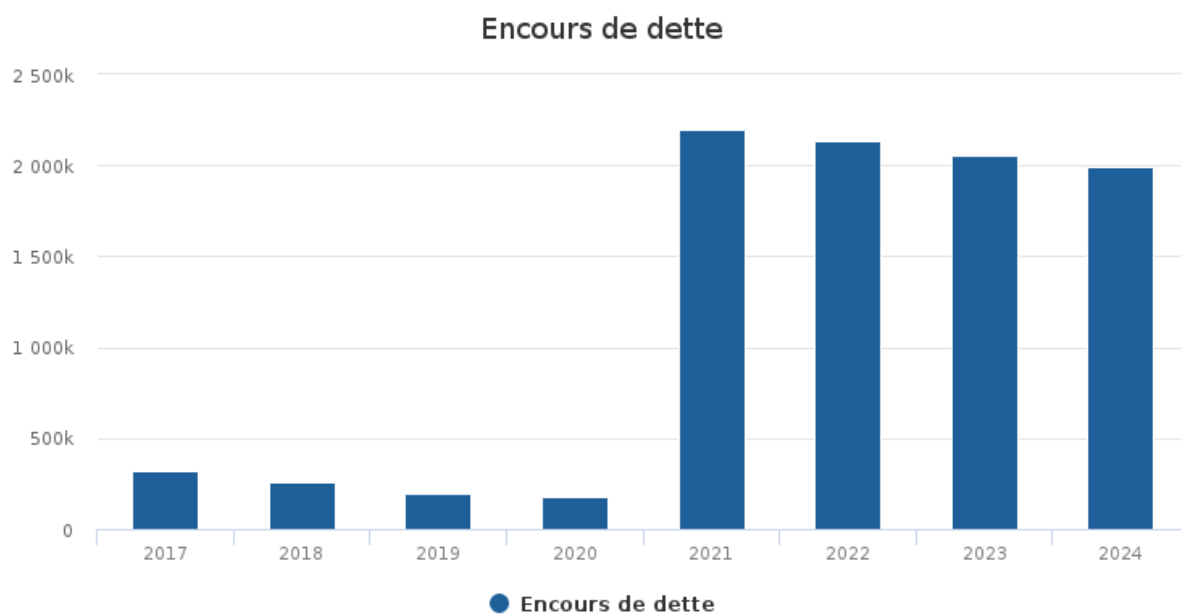
Travaux AEP divers	455 628 €
--------------------	------------------

ainsi que les travaux pluriannuels sur le réseau d'eau en reste à réaliser :

TF 1	Route de Lachanau (entre Place Eglise/rue Résiniers)	
TF 2	Rue de la Côte d'argent P1 (entre rues Gare/Mauricet)	
TO 1	Avenue du Lac P1 (entre rues Gare/UCPA)	
TO 2	Avenue du Lac P2 (entre rue Gare/Place de l'Eglise)	
TO 3	Côte d'argent P2 (entre Place de l'Eglise/Rue Gare)	
TO 4	Place de l'Eglise	
TO 5	Rue du Médoc	
	Maitrise d'œuvre pour la totalité	
	Montant total de l'opération pluriannuelle	1 512 980,00 €

Pour faire face à ces derniers investissements, il a été contracté un emprunt à hauteur de **2 065 640 €** sur une durée de **25 ans**. Le dossier de demande de financement a été constitué auprès de la BANQUE DES TERRITOIRES proposant un taux à 0.84 % pour un capital prêté de 1 111 555 €, 1^{er} échéance le 20 août 2021 et 1.25% pour un capital prêté de 954 085 €, 1^{er} échéance le 20 août 2023.

En prenant en compte ces données, la section d'investissement s'équilibre à **2 326 475 €**.

Budget AEP - évolution de la dette actuelle en €

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Emprunt contracté	0 €	0 €	2 065 640 €	0 €	0 €	0 €
Intérêt de la dette	9 603 €	7 317 €	8 840 €	12 474 €	17 270 €	21 682 €
Capital remboursé	63 522 €	66 363 €	42 109 €	63 137 €	83 328 €	103 549 €
Annuité	73 125 €	73 681 €	50 949 €	75 611 €	100 598 €	125 231 €
Encours de dette	197 404 €	131 041 €	2 154 572 €	2 091 435 €	2 008 107 €	1 904 558 €

Accusé de réception en préfecture
033-213302037-20210313-DL-210313-25-BF
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021

Budget « assainissement »

Le projet de budget « assainissement » s'équilibre en section d'exploitation à la somme de **1 666 776 €** dont résultat antérieur reporté de **1 219 050 €**.

Les recettes (taxe de raccordement et la surtaxe reversée par SUEZ) couvraient les dotations aux amortissement et les intérêts des emprunts contractualisés pour les travaux de réseaux.

Dans le budget 2021, il est inscrit les investissements suivants :

Travaux assainissement divers	536 084 €
-------------------------------	-----------

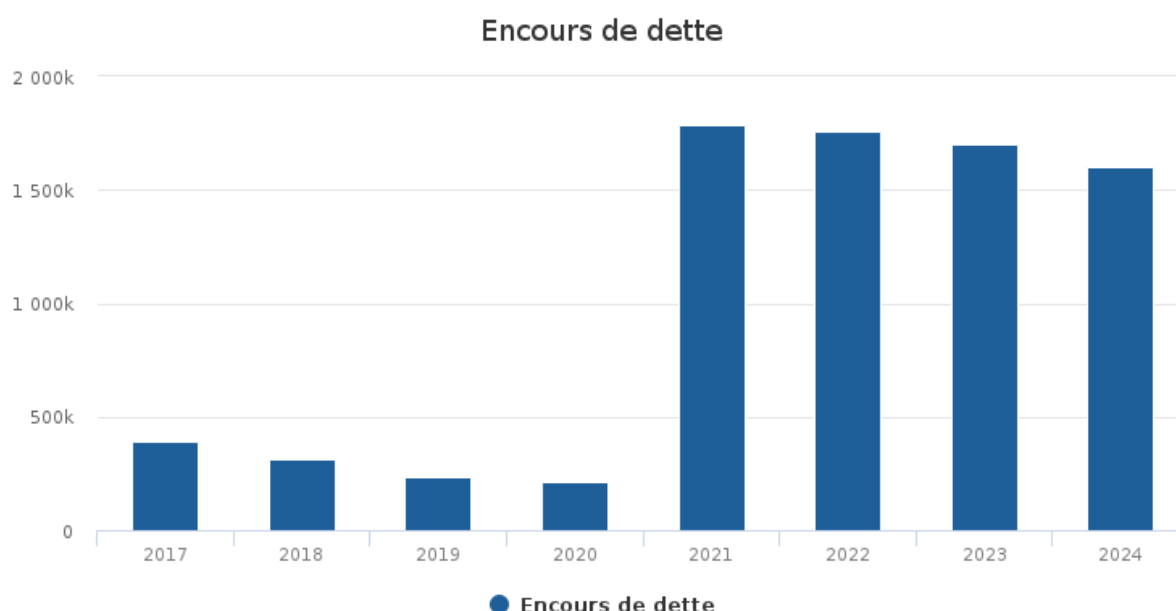
ainsi que les travaux pluriannuels sur le réseau d'assainissement en reste à réaliser :

TF 1	Rue de Lachanau (entre Place Eglise/Rue Résiniers)	
TO1	Avenue du Lac P1 (entre rues Gare/UCPA)	
TO2	Avenue du Lac P2 (entre Place Eglise/Rue Gare)	
TO4	Place de l'Eglise	
TO5	Rue du Médoc	
	Maitrise d'œuvre pour la totalité	
	Montant total de l'opération pluriannuelle	1 879 386,00 €

Pour faire face à ces derniers investissements, il a été contracté un emprunt à hauteur de **1 600 000 €** sur une durée de **25 ans**. Le dossier de demande de financement a été constitué auprès de la BANQUE DES TERRITOIRES proposant un taux à 1.25%, 1^{er} échéance le 20 août 2023.

La section d'investissement s'équilibre à **2 484 232 €**.

Budget assainissement - évolution de la dette actuelle en €



Accusé de réception en préfecture
033-213302037-20210313-DL-210313-25-BF
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Emprunt contracté	0 €	0 €	1 600 000 €	0 €	0 €	0 €
Intérêt de la dette	12 539 €	10 055 €	5 010 €	4 119 €	13 105 €	21 463 €
Capital remboursé	77 293 €	80 759 €	26 280 €	27 166 €	60 084 €	93 032 €
Annuité	89 832 €	90 814 €	31 290 €	31 285 €	73 189 €	114 494 €
Encours de dette au 31/12	236 716 €	155 957 €	1 729 677 €	1 702 511 €	1 642 427 €	1 549 395 €

Budget « La Tréтинasse »

Le budget annexe « **Lotissement La Tréтинasse** » a été créé en 2017 en vue de la réalisation du lotissement. Ce budget est assujéti de plein droit au champ d'application de la TVA. Un lot est en cours de commercialisation.



Accusé de réception en préfecture
033-213302037-20210313-DL-210313-25-BF
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021